



De l'accident à la rente: Pourquoi la Suva ne paie-t-elle pas?

Date: Vendredi 4 septembre 2026

Lieu: Welle7, Schanzenstrasse 5, 3008 Bern
ou online

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

La collaboration entre les médecins traitants et les assurances sociales donne régulièrement lieu à des questions ou à des malentendus qui peuvent avoir des répercussions directes sur les patients. À l'instar de tous les autres assureurs LAA, la Suva est tenue de respecter les dispositions légales qui définissent son champ d'action.

Nous vous invitons cordialement à vous joindre à nous le 4 septembre 2026 pour approfondir, à travers des cas concrets et des discussions interactives, les différentes perspectives, les défis et les rôles de toutes les parties prenantes, depuis l'accident jusqu'à la rente. Nous clarifierons les questions en suspens et présenterons des pistes de solution concrètes sur les thèmes suivants:

- Que faut-il prendre en compte lors de l'examen de l'accident?
- Que peuvent et doivent faire concrètement les médecins traitants?
- Quelles sont les obligations de prestation prévues par la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA)?
- Quelles difficultés administratives typiques peuvent survenir?
- Quelle documentation est nécessaire et importante?

Ensemble, nous plaçons les patients au centre de nos préoccupations, favorisons la collaboration et proposons des solutions pour le traitement des cas.

Nous nous réjouissons de vous compter parmi nous lors de ce congrès et de participer à des discussions communes sur place à la Welle 7 à Berne ou en ligne.

Cordialement

Suva



Dr méd. Josef Grab
Médecin-chef, division médecine d'assurance

Programm

**Vendredi 4 septembre 2026,
de 9 h 15 à 15 h 15**

Welle7
Schanzenstrasse 5
3008 Berne
www.welle7.ch

8h45	Café de bienvenue	
9h15	Accueil et présentations de cas	Luca Laezza et Josef Grab
9h30	Notion d'accident	Tim Gmür
9h55	L'appréciation de la causalité	Josef Grab
10h20	Les bases de la prise en charge des prestations	Tim Gmür
10h45	Pause	
11h15	L'aggravation provisoire ou déterminante	Josef Grab
11h40	La clôture du cas	Tim Gmür
12h05	L'obligation de collaborer	Marco Wipfli
12h30	Repas (buffet)	
13h15	Présentation de cas	Luca Laezza
13h20	Le diagnostic selon la liste du point de vue de la gestion des cas	Tim Gmür
13h45	Le diagnostic selon la liste du point de vue de la médecine d'assurance	Josef Grab
14h10	La clôture du cas	Sven Crescente
14h30	La réinsertion	Sven Crescente
15h00	Conclusion	Josef Grab
15h15	Apéritif	

Modérateur

Luca Laezza

Chef de team traitement des cas, gestion des cas Suva

Intervenants

Sven Crescente

Case manager pilotage des cas, gestion des cas Suva

Tim Gmür

Chef de team pilotage des cas, gestion des cas Suva

Dr méd. Josef Grab

Spécialiste en chirurgie, membre de la FMH

Médecin-chef, division médecine d'assurance, Suva

Marco Wipfli

Avocat, division juridique Suva

Informations générales

GroupeS cibles

Personnes intéressées par la médecine d'assurance.

Langue

Interventions en allemand avec interprétation simultanée en français.

Présentations PowerPoint en français et en allemand.

Crédits de formation continue

SIM	5 crédits	SSMT	6 crédits
SSOT	5 crédits	SPHD	5 crédits
SGC	4 crédits	SSMPR	5 crédits

Frais d'inscription

Jusqu'au 4.8.2026: 175 CHF, ultérieurement: 200 CHF

Sont compris dans le prix: l'accès aux exposés ainsi que, en cas de participation sur place, café de bienvenue, repas et apéritif.

Conditions de participation

Les annulations sont gratuites jusqu'au 23.08.2026.

En cas d'annulation à partir du 24.08.2026 comme de non-participation, les frais sont dus à 100 %.

Les conditions générales sont applicables.

Inscription

Nous nous réjouissons de votre [inscription](#) d'ici au **30.08.2026**.

Pour la participation en ligne, vous recevrez le lien d'accès par e-mail, la veille de la réunion.

Arrivée

www.welle7.ch

Organisation

Suva

Médecine d'assurance

Sonja Schnetzler

Fluhmattstrasse 1

6002 Lucerne

Tél. 041 419 56 34

event-versicherungsmedizin@suva.ch